



MAIRIE - Le Bourg

Tél. 02 96 56 33 90 - Fax 09 70 62 37 71

Site internet : www.le-quillio.fr

LE QUILLIOTAIS

Juillet 2023

N° 68

Le mot du Maire

Quilliotaises, Quilliotais,

Après un premier semestre 2023 résolument sportif et animé grâce à l'engagement des bénévoles de nos nombreuses associations, voici le temps de la saison estivale qui permettra à chacun je l'espère de profiter de notre belle commune et d'une météo agréable.

Le début d'année est pour nous élus, une période importante dans la vie communale avec le vote du budget qui valide les projets structurants à venir, nécessaires au bien vivre au Quillio. Même si la situation budgétaire de notre commune est saine, la conjoncture inflationniste que nous traversons depuis de nombreux mois nous a conduit à être prudent dans nos investissements 2023 afin de dégager des capacités d'autofinancement suffisantes.

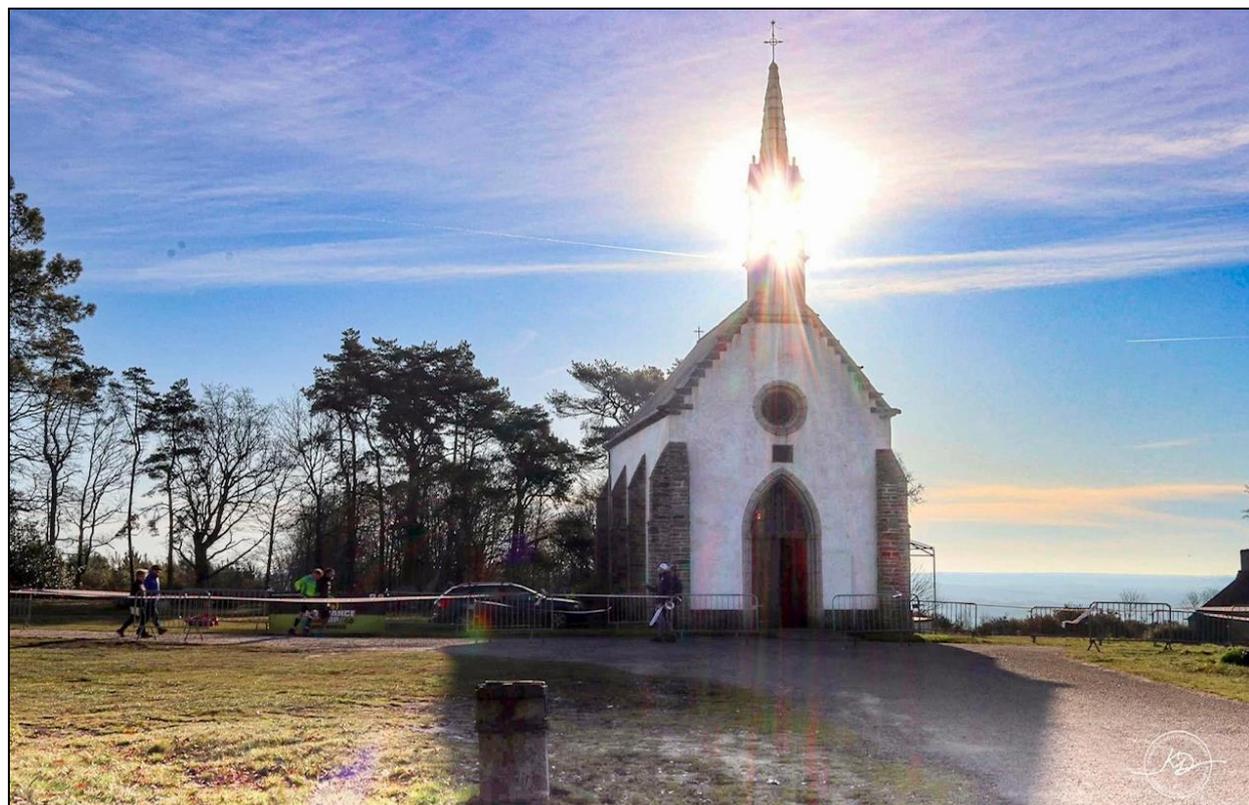
Nous avons retenu le Cabinet d'architecture FRAERE avec qui nous allons travailler activement au changement de destination de la « propriété Descloitre ». Projet phare de notre mandat, nous avons pour objectif l'ouverture de cette salle multifonctions, début 2025.

Nous souhaitons que ce lieu devienne vecteur de lien social, où les associations et les particuliers pourront y réaliser leurs activités, festivités, dans un format plus restreint mais complémentaire à notre salle des fêtes. Nous espérons dès la rentrée de septembre pouvoir organiser une réunion de présentation et d'échanges sur ce projet.

A toutes et à tous, je vous souhaite un très bel été !

Bien Amicalement

Xavier HAMON, Maire



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Budget Primitif 2023 :

Le Conseil Municipal a voté le Budget 2023, à l'unanimité et il s'équilibre en section de fonctionnement à **551 360 €** :

Dépenses

Dépenses à caractère général : 154 400 €

Charges de personnel :
141 600 €

Indemnités des élus :
35 500 €

Tissu Associatif : 50 000 €

- Dont école : 41 000 €
- Participation Accueil de loisir : 2795 €
- Elèves scolarisés hors commune: 5000€

Charges financières : 10 000 €

Recettes

Fiscalité (Taxes Foncières) : 184 664 €

Produits divers : 59 560 €

Droits de mutation : 35 000 €

Dotations Loudéac Communauté : 88 049 €

Dotations de l'Etat : 136 468 €

Loyers perçus des logements : 43 000 €

Fonctionnement 2023 :
551 360 €

En ce qui concerne la section d'investissement, elle s'équilibre à **533 935 €**.

Dépenses

Etudes et honoraires :

- Etude Eglise : 24 860 € Ttc
- Honoraires Salle multifonctions : 76 680 € Ttc

Travaux :

- Construction d'une maison : 32 000 € Ttc
- Pumptrack : 146 000 € Ttc
- Retable de Guibé : 18 000 € Ttc

Recettes

Voirie et installation de voirie :

- Programme 2023 : 100 000 € Ttc
 - ⇒ route de Lande du Reste,
 - ⇒ le Rond,
 - ⇒ Lotissement Hameau des chênes.

Investissement 2023 :
533 935 €

Dons : 11 000 €

Subventions :

- Construction Maison : 8 429 €
- Pumptrack : 85 000 €
- Amendes de police : 23 100 €
- Etude Eglise : 25 000 €

Résultats et virement entre sections :

- Excédent de fonctionnement : 86 669 €
- Excédent d'investissement : 148 650 €
- Virement fonctionnement 2022 : 50 213€

Taux de contributions 2023 :

Le conseil Municipal a décidé de ne pas modifier les taux de contributions qui sont donc fixés à :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.07%,
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 56.50%.

Le montant des recettes attendues s'élève à 205 083 € (contre 192 881 € en 2022).

Comptes Administratifs 2022 par Budget :

	Budget Général		Rue des Ecoliers		Clos du Verger	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	542 423.10 €	467 180.88 €	171 507.32 €	127 898.70 €	58 071.18 €	35 000.00 €
Recettes	669 092.27 €	615 831.55 €	120 038.75 €	127 898.70 €	35 000,00 €	63 872.05 €
Résultats	126 669,17 €	148 650.67 €	- 51 468.57 €	0 €	- 23 071.18 €	28 872.05 €

Subventions attribuées pour l'année 2023 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
Alcool Assistance (La Croix d'Or) LOUDEAC	50 €
La Croix Rouge	50 €
Association des paralysés de France	50 €
Cyclo Club Uzel	50 €
Association Sportive Uzel/Merléac	100 €
Les Restos du Cœur	150 €
Comice Agricole Canton Historique d'Uzel	350 €
USO (Foot Le Quillio/ST Thélo)	400 €
USO : subvention exceptionnelle pour les 30 ans du club	400 €
Asso. Parents d'Elèves Ecole Notre Dame Saint-Anne	200 €
Société de chasse Saint-Maurice Le Quillio	200 €
France ADOT 22	50 €
Amicale des Pompiers Uzel	100 €
Amicale des Pompiers de Guerlédan	100 €
Association entretien de la Butte-Rouge	30 €
Association Sportive Basket Uzel	50 €
Société Hippique rural	20 €
Association SPAVER	200 €
Foyer des Jeunes de Saint-Thélo	80 €
Foyer socio-éducatif du Collège Paul Eluard	370 €
Chambre des Métiers et de l'artisanat des Côtes d'Armor	150 €
Association l'Outil en Main	50 €
Total	3150 €

Tarifs Communaux 2023 :

Le Conseil Municipal décide d'établir les tarifs communaux de 2023 comme mentionnés ci-dessous :

- Cimetière : Concession en terre (50 ans) : 100 €,
Columbarium (10 ans) : 250 €,
Caveautin (10 ans) : 300 €
- Pont Bascule : - Abonnés : 25 € l'abonnement annuel puis 2 € la pesée,
- Monnayeur : en fonction du tonnage de 2 € à 7 €.
- Location tables et chaises de l'ancienne salle : 1 € la table et les 4 chaises,

- Salle des Fêtes :

Salle des Fêtes	LE QUILLIO			
	Commune		Hors Commune	
Tarifs	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024
Bal - Bal Mariage - Vin d'Honneur	112 €	112 €	145€	145€
Repas privé 1 jour ou Association	167 €	167 €	225 €	225 €
Repas privé 2 jours	222 €	222 €	280 €	280 €
Loto - Concours de cartes	112€	112€	145 €	145 €
Collation enterrement-hommage civil- repas à emporter	56 €	56 €	110 €	110 €
Matériel				
Couvert complet particulier (Lot de 50 couverts)	21 €	21 €	31 €	31 €
Couvert complet asso	- €	- €	- €	- €
vidéo projecteur (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
sono (caution 500 €)	31 €	31 €	31 €	31 €
Manges-debout	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5	25 € les 5
Forfait entretien (si nécessaire)	30€/h	30€/h	30€/h	30€/h
caution réservation	500 €		500 €	
caution bal disco	1 000 €		1 000 €	

Parcours Photographique :



Fruit d'un travail de collecte rendu possible grâce à l'implication de nombreux habitants de la commune, le parcours photographique a trouvé sa place dans notre cœur de bourg.

La commission a souhaité comparer « Le Quillio d'autrefois » à aujourd'hui.

De nombreuses autres photographies ont été numérisées afin de venir agrémenter ce parcours, et faire redécouvrir de belles images de notre histoire.

Lutte contre les frelons asiatiques :

Cette année, en partenariat avec Loudéac Communauté et le GDSA 22, une campagne de piégeage des frelons asiatiques a été menée de mi-avril à fin mai. L'objectif était de piéger un maximum de reines pour éviter toute propagation exponentielle, et ainsi limiter les coûts de destruction (plus de 700 € pour notre commune en 2022).

Grâce à l'implication de nombreux bénévoles avec le concours d'Alain BURLLOT et Jean-Baptiste MOISAN, 285 frelons asiatiques ont été capturés.

A présent, en cas de découverte d'un nid, il est nécessaire de procéder à sa destruction, tout en sachant que la commune en partenariat avec Loudéac Communauté, prendra alors en charge le coût de la destruction dans la limite de 150 € et durant la période d'Avril à Octobre.

Avant de faire intervenir un professionnel, merci de contacter la mairie pour faciliter les démarches.

Trail de Lorette et randonnées des Sentiers Quilliotais :



Grâce à l'implication des nombreux bénévoles aux côtés de l'association « Les Sentiers Quilliotais » et la confiance accordée par les propriétaires, notre commune a été mise sous les feux des projecteurs durant le week-end de Pâques.

Que ce soit les participants du premier trail de lorette (360 coureurs), ou bien les nombreux randonneurs pédestres et équestres (400 personnes), tous ont pu apprécier la qualité des circuits balisés et aménagés, tout en découvrant de magnifiques paysages et lieux insolites de notre commune.

Encore un grand bravo à tous, et à l'année prochaine.

Arrivée de la 3^{ème} étape du Tour de Bretagne Cyclisme :



Malgré une météo capricieuse, le public était au rendez-vous pour assister à l'arrivée de la 3^{ème} étape du Tour de Bretagne Cycliste et ainsi féliciter le Danois Mads Oestergaard pour sa magnifique victoire. Un grand merci aux signaleurs sans qui cette journée sportive n'aurait pu se dérouler.

Mission Argent de poche et Service National Universel :



Du 24 au 26 avril dernier, quelques jeunes de la commune ont participé à la 4^{ème} mission argent de poche depuis le démarrage de ce dispositif en 2020.

Eva, Lise, Kévin et Clément, ont entre 16 et 18 ans, ils ont participé à cette nouvelle édition. Ils étaient accompagnés par Nolwen et Evann qui réalisent leurs missions d'intérêt général dans le cadre du Service National Universel en alternance entre la mairie et la maison de retraite où ils proposent des animations.

Une première matinée a été consacrée à l'entretien d'espaces verts avec Jacques EVANO. Ensuite, tous se sont afférés à organiser l'arrivée de la 3^{ème} étape du Tour de Bretagne, le 26 avril dans la commune.

Ils ont travaillé aux côtés des organisateurs qui ont apprécié la présence matinale des jeunes pour installer pas moins de 300 barrières sur la ligne d'arrivée.

La prochaine Mission Argent de poche aura lieu à la Toussaint ; les jeunes de 16 à 18 ans intéressés peuvent contacter la mairie ou Laëtitia LE HELLOCO au 06.68.89.90.97.

Commémoration du 8 Mai :



A l'occasion du 78^{ème} anniversaire de l'armistice de la Guerre 1939-1945, Elus et Anciens combattants sont venus se recueillir devant le monument aux morts et effectuer leur devoir de mémoire. Les personnes souhaitant s'investir en tant que Porte Drapeau aux cotés des Anciens Combattants seraient les bienvenues et peuvent se faire connaître en mairie.

Pumptrack :



Vendredi 2 Juin, nous étions nombreux à inaugurer le Pumptrack : Parcours de glisse universelle, sur le site de la trame verte.

Initialement prévu sur un autre site, pour des raisons environnementales, nous avons dû réfléchir à un nouveau lieu d'implantation.

Soucieux de ne pas porter atteinte à la trame verte, aujourd'hui vous êtes nombreux par vos retours à conforter notre décision.

Depuis sa mise en service, le Pumptrack enchante les utilisateurs, les petits comme les grands.

Quelques aménagements de sécurité restent à réaliser, et nous attirons l'attention sur le port des équipements de sécurité.

Dépenses		Recettes		
USE – Concepteur	13 000 € ht	Fonds Européen	75 000 € ht	57%
Kornog – Etudes de sol	4 050 € ht	Agence National des Sports	13 000 € ht	10 %
Bidault TP - Aménagements	113 876 € ht	Reste à charge	42 926 € ht	33 %
Total	130 926 € ht	Total	130 926 € ht	100 %

Sortie à Bothoa :

Samedi 3 juin a eu lieu une sortie intergénérationnelle organisée par la commission vie sociale, avec le concours du Club de l'amitié.

Une trentaine de Quilliotais et d'anciens membres du Club se sont rendus à Bothoa afin d'y découvrir l'enseignement d'Antan.

Après une petite randonnée de 2 km rappelant le parcours des enfants, l'école d'autrefois nous a été racontée et chacun a pu s'essayer à la dictée à la plume.

La commission réfléchit déjà à la prochaine sortie.

Voici quelques idées et n'hésitez pas à nous formuler des propositions via le coupon à la fin du bulletin :

- Balade-croisière sur Guerlédan,
- Balade-croisière sur la Rance,
- Visite Assemblée Nationale ou Sénat,
- Visite des plages du débarquement,
- Visite du Mont Saint Michel.....



Etat Civil :

a. Naissance :

- LE 1^{er} Juin est né Helio Roy, fils de Gino BODIN et Lou Roy domiciliés au Hameau des chênes,

b. PACS :

- Le 31 mai 2023 : Madame MARTIN Sarah et Monsieur JAGLIN Ronan, domiciliés 2 rue des écoliers

c. Décès :

- Le 15 novembre 2022, Monsieur Bernard JEGOUIC, décédé à Saint-Brieuc, domicilié à Le Quillio,
- Le 21 novembre 2022, Madame Anne-Marie CHESNEL, veuve DURAND, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 29 novembre 2022, Madame Suzanne HENRY, veuve MARC, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 24 décembre 2022, Madame Yvonne CADOUX, veuve DUBOIS, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 07 janvier 2023, Madame Marie-Hélène RUELLAND, veuve LE POTTIER, décédée en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 08 janvier 2023, Madame Paule SANGANT, Veuve KERGUELEN, décédée à Tours, domiciliée 1 place de la mairie,
- Le 21 janvier 2023, Monsieur Marcel LENORMAND, décédé à Noyal-Pontivy, domicilié à Le Cosquer,
- Le 05 mars 2023, Monsieur Joseph TACHON, domicilié en son domicile à l'EHPAD Le Cosquer,
- Le 04 avril 2023, Madame Christine LEFFONDRE, épouse JOUAN, décédée à Saint-Brieuc, domiciliée 7 rue de la varlope,
- Le 9 Juin 2023, Monsieur Michel DAGORNE, décédé à Noyal-Pontivy, domicilié 56 Le Penher.

Calendrier des Festivités du 2^{ème} semestre 2023 :

Juillet :	- Dimanche 2	Concours de palets organisé par le Comité des Fêtes,
Aout :	- Mars 15	Pardon Notre Dame de Lorette,
	- Lundi 21	Concours des « 48 Heures de la boule »,
	- Mardi 22	Concours des « 48 Heures de la boule »,
	- du 20 au 24	Passage du « Paris – Brest – Paris »,
	- Jeudi 24	Festival Sons de Bretagne et d'Ailleurs à la chapelle Saint Maurice,
Septembre :	- Dimanche 3	Sortie à l'archipel des îles Glénan organisée par le Comité des Fêtes,
	- Samedi 16	Journée Citoyenne,
	- Samedi 24	Soirée disco organisée par le Comité des Fêtes ,
Novembre :	- Samedi 11	Commémoration de l'armistice de la Guerre 14-18,
	- Samedi 11	Repas du C.C.A.S,
	- Samedi 18	Moules Frites de l'Union Sportive de l'Oust,
	- Dimanche 26	Concours de cartes du Comité des Fêtes,
Décembre :	- Vendredi 1 ^{er}	Soirée au Profit du Téléthon organisée par le Comité des Fêtes,
	- Dimanche 10	Spectacle de Noël de l'Ecole à la Salle des Fêtes à St Thélo.

Information Pratique :

Journée Citoyenne :

Après une première édition qui s'était déroulée dans la bonne humeur et avec la présence de nombreux bénévoles, la commission Fleurissement – Cadre de vie a décidé d'organiser une seconde édition le samedi 16 Septembre. Afin d'organiser au mieux cette journée, prenez date et vous pouvez dès à présent vous inscrire en mairie.

Cet espace est le vôtre :

Les habitants de Le Quillio ont la parole. Vous pouvez faire part de vos remarques et de vos suggestions en écrivant à :
Monsieur le Maire – Mairie – 22460 LE QUILLIO.

Monsieur le Maire,

.....
.....
.....
.....
.....
Nom, Prénom et adresse :